

# Projet « Sonorisation »

## Descriptif général de la manifestation

Projet Candidat au dispositif de financement 3P3A (Pépinières des Pôles de Pratiques Artistiques Amateurs de l'Ardèche).

La Famdta est porteur du projet. Responsable : Jean-Marie Ghignon Président de la FAMDTA

### Objectifs

**Objectif direct de la formation** : maîtriser la sonorisation en fonction du besoin et des moyens techniques

**Objectifs induits** : Organiser la formation par un technicien du territoire. Permettre la rencontre entre praticiens amateurs et un technicien de sonorisation expérimenté

Encourager l'émergence de groupes de musique pouvant diffuser, enrichir et valoriser le corpus des musiques et chansons traditionnelles du territoire ardéchois en donnant la possibilité à ces groupes de sonoriser leurs prestations dans une salle importante.

Apporter aux musiciens chanteurs et danseurs locaux une adaptabilité aux circonstances de diffusion

Mettre en situation technique un petit groupe de 6 à 8 « sonophiles », musiciens ou pas, déjà confrontés à de la sonorisation de petit concert ou bal au niveau associatif, désireux de développer leur connaissance des outils de sonorisation et leur lien musical.

### Public :

Adhérents des associations affiliées à la FAMDTA, Public privadois et régional Rhône Alpes Auvergne.

Le stage s'adressera aux ateliers et groupes de musiques amateurs de la Famdta et/ou extérieurs à la FAMDTA (pourraient s'inscrire éventuellement certains musiciens ou organisateurs de musiques actuelles). Les stagiaires ne paieront aucune participation

### Intervenant formation animation :



Daniel Saulnier sonorisateur de « Sonolite » expérience professionnelle dans la pratique depuis 2000

Sonorisateur officiel du groupe DJAL depuis 2001

Sonorisateur du festival Trad Ardèche depuis 2009

dsaulnie@club-internet.fr (06) 74 22 30 86

### Programme

Le temps imparti d'un jour et demi ne permet qu'une approche théorique limitée : notions élémentaires abordés (transmission, transformation, alimentation fantôme etc...).

La première 1/2 journée sera consacrée à l'installation, calage acoustique et étude du système. La seconde 1/2 journée sera réservée à la préparation du concert/bal avec les balances de deux petites formations (à déterminer avec les associations concernées) et le suivi du concert/bal afférent. La troisième 1/2 journée permettra de revenir sur le déroulement de la soirée, la réécoute des enregistrements pour retraitement/mixage à froid des sources sonores et démontage final.

Utilisation des mêmes éléments techniques professionnels que ceux utilisés lors des précédents festivals Trad'Ardèche (Espace Ouvèze de Privas : système façade/retours L-Acoustics et console numérique Behringer X32) avec la possibilité d'y incorporer des modules des structures associatives (microphones, amplis, console analogique par exemple, à préciser avec les stagiaires en amont du stage). On prendra aussi le temps d'expliquer/manipuler

chaque élément du puzzle ainsi que les interconnexions/câblages, outils complémentaires indispensables au bon fonctionnement de la chaîne du son (connectique, boîtes de direct, analyseur de spectre sonore, sonomètre, télécommande par tablette).

On fera par la même occasion un petit tour sur la notion de régie technique et l'étude de fiches techniques, outil de communication important entre les musiciens et le sonorisateur.

## Lieux, Jours et horaires

Une session de 1jour ½

Date (des) ou (de la) formation : Samedi 4 mai et dimanche 5 mai (éventuellement 2 ème session si le nombre annoncé de stagiaires dépasse 8). Lieux : salle de la Comballe de Veyras

Détail : samedi comprenant le samedi matin, le samedi soir de restitution pour les stagiaires en situation (et dimanche matin).

## Partenaire

Commune de Veyras (Prêt de la salle)

---

### Budget prévisionnel : Stage de sonorisation

Veyras le 4 et 5 mai 2019

<b>CHARGES</b>	Prévu	Réalisé	<b>PRODUITS</b>	Prévu	Réalisé
Location salle de la salle la Comballe Veyras	500,00		Mairie de Veyras prêt gratuit de la salle la Comballe	500,00	
Contrat Animateur	400,00		Subvention du CD07	700,00	
Restauration hébergement animateur 2 jours	75,00				
Déplacement musicien	68,00				
Communication , achat petit matériel	25,00				
Accueil	32,00				
Frais de gestion	100,00				
<b>Total charges</b>	<b>1 200,00</b>		<b>Total produits</b>	<b>1 200,00</b>	

MAJ le 08/01/2019:

Le Président de la FAMDTA

Fait à Veyras le 08/01/2019

Le Président de la FAMDTA

Jean-Marie Ghignon



Fédération des Ateliers de Musiques et DanSES Traditionnelles de l'Ardèche

Siège social : 1080 chemin de mazolan 07000 Veyras

N° siret : 501 366 488 00010 APE : 913<sup>e</sup>

mail Famdta : [famdta@famdt-ardeche.fr](mailto:famdta@famdt-ardeche.fr)

Site FAMDTArdèche : [www.famdt-ardeche.fr](http://www.famdt-ardeche.fr)

Famdta : 06 52 05 48 61